Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

Association Vtt Les Leups Adresse : Mairie de Saint Gobain

Tergnier le 12 novembre 2016

Procès verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du :

Le 15 Octobre 2016 à 14h45, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle de la mairie de Saint Gobain sur convocation par mail faite par le conseil d'administration en date du 07 Octobre 2016. L'assemblée est présidée par Mr ROSSA Hervé, assistée de Mme THUILLEZ Nadège, en sa qualité de secrétaire de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 18 membres de l'association sur 26 sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Rapport morale du président.
- 2. Rapport d'activité.
- 3. Rapport financier du trésorier.

Allocution de bienvenue:

Mr ROSSA Hervé, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Il remercie également la commune de Saint Gobain pour l'aide apportée lors de nos manifestations, les sponsors et le Conseil Général.

Rapport moral du Président

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Il évoque son départ ainsi que son investissement au sein de l'association. Il remercie Nadège THUILLEZ qui quitte son poste de secrétaire, Philippe BAUER qui quitte son poste de trésorier, et Charly VOLTIGEUR.

Vote du rapport moral

Après discussion et constant que tous les orateurs ont pu s'exprime, Mr ROSSA Hervé met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Rapport d'activité

Monsieur BELLARD Jérémy donne lecture de son rapport d'activité pour l'exercice écoulé. Il cite les différentes participations des membres de l'association aux manifestations locales et nationales effectuées sur la saison 2015/2016. Il remarque également que peu de LEUPS sont présents sur les randonnées extérieures.

Vote du rapport d'activité

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mr ROSSA Hervé met aux voix le rapport que Monsieur BELLARD vient de présenter. Celui-ci est adopté par 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Rapports et compte-rendu financier

Mr BAUER Philippe, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos en septembre 2016. Il informe l'assemblée que les dépenses ont été de 7997.55 € et les recettes de 8993.28 € soit un résultat positif de 995.78 €, pour l'année 2015-2016. Il précise que le Raid des salamandres contribue aux recettes. Il remercie tous les partenaires et sponsors.

Rapport des commissaires aux comptes

Mr BAUER Philippe, donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée, vérifié au 14/10/2016.

Décharge au trésorier

Mr BAUER Philippe, après avoir remercié Gérard DEMARCQ, expert comptable pour son travail, soumet alors au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui des commissaires aux comptes, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice ».

Cette résolution est adoptée par 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

Election du nouveau conseil d'administration

Mr ROSSA Hervé reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration. Il expose également les dispositions statutaires prévues en la matière telles que fixées dans l'article 10 des statuts.

2 membres de l'association se portent candidats pour les 4 sièges à pouvoir.

Le vote de l'assemblée a lieu à mains levées.

Résultat du dépouillement :

Nombre de votants : 22Nombre de voix contre : 0Nombre de voix pour : 22

• Non votant: 0

Ont été déclarés régulièrement élus :

- 1. Mr OUDANE David, né le 25/11/1974, demeurant 17 Route d'Autreville 02300 SINCENY, de nationalité Française, 22 voix.
- 2. Mr DELPOUVE Pascal, né le 23/09/1956, demeurant 8 Boulevard Géo André 02300 CHAUNY de nationalité Française, 22 voix.

Mr ROSSA Hervé rappelle à cette occasion que la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fera lors d'une réunion ultérieure dudit conseil et ce conformément aux articles 15 et 17 des statuts.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M ROSSA Herve déclare la séance levée à 15h49.

Fait à Tergnier Le 12 novembre 2016

Le président

Le secrétaire